

Recherches sociographiques



Claude LESSARD, Madeleine PERRON et Pierre W. BÉLANGER (dirs), *La profession enseignante au Québec : enjeux et défis des années 1990*

Sylvain Dubé

Volume 34, Number 1, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056754ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056754ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dubé, S. (1993). Review of [Claude LESSARD, Madeleine PERRON et Pierre W. BÉLANGER (dirs), *La profession enseignante au Québec : enjeux et défis des années 1990*]. *Recherches sociographiques*, 34(1), 164–166.
<https://doi.org/10.7202/056754ar>

Claude LESSARD, Madeleine PERRON et Pierre W. BÉLANGER (dir.), *La profession enseignante au Québec: enjeux et défis des années 1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 241 p.

Le système scolaire québécois fait l'objet depuis quelques années d'une réflexion majeure quant à l'héritage des différentes transformations qu'il a connues au cours des vingt-cinq dernières années. Plusieurs colloques et un certain nombre de publications ont cherché à rendre compte de la situation. Que l'on pense à l'ouvrage réalisé sous la direction de Fernand DUMONT et Yves MARTIN, *L'éducation 25 ans plus tard! Et après?*, I.Q.R.C., 1990, ou aux différents colloques soulignant le 20^e anniversaire des cégeps, partout afflue le souci de déceler les contraintes et de faire état des problèmes qui façonnent le contexte scolaire. *La profession enseignante au Québec* s'inscrit dans ce processus global de réflexion avec l'objectif principal de déterminer les enjeux et défis de la profession enseignante. On y traite notamment de la valorisation de la profession, des rapports sociaux internes à l'école, de l'autonomie professionnelle, du vieillissement et du renouvellement du corps professoral.

La première des deux parties porte sur quatre thèmes majeurs. Elle s'ouvre par un rappel des mouvements de professionnalisation dans l'ensemble du corps enseignant (primaire-secondaire, collégial, universitaire). On examine les actions qu'a entreprises le syndicat des enseignants du primaire-secondaire en vue de promouvoir l'importance de leur mission au sein de la société et de la valoriser, lorsque la Corporation des instituteurs par exemple, pressait le Comité catholique de l'instruction publique d'adopter certaines mesures qui donneraient l'occasion aux enseignants d'augmenter leur prestige, ou lorsqu'on demandait à la Commission Parent de leur reconnaître le statut de professionnel. L'action syndicale qui a marqué le plus cette quête de professionnalisation est la participation au comité du plan de perfectionnement des maîtres, l'un des trois principaux comités mis sur pied en 1965 par le nouveau ministère de l'Éducation et dont le mandat était de conseiller le ministre dans l'élaboration des politiques éducatives. Selon MELLOUKI, l'occasion qui fut alors donnée aux enseignants de contribuer à la définition des nouvelles politiques éducatives a constitué une première reconnaissance de leur travail et de leur statut. Cette lune de miel sera toutefois de courte durée et les tensions entre l'État et le syndicat atteindront un point de friction lors du resserrement des règles de normalisation (1965-1966) des dépenses encourues par les commissions scolaires.

En troisième place dans cette première partie, on présente « le résultat d'analyses préliminaires » d'une étude portant sur les représentations que se font les enseignants des différents rapports sociaux à l'intérieur de l'école. Sur la base d'une centaine d'entrevues, dont le but était de cerner et de comprendre la quotidienneté de la pratique enseignante, les auteurs (LESSARD, TARDIF, LAHAYE) nous dévoilent les relations qui existent entre les enseignants et le directeur scolaire, le rôle de la supervision pédagogique et l'importance d'un collectif de travail. Le virage « pédagogique » qu'a entrepris le ministère de l'Éducation en substituant le programme d'études par objectifs (celui du français au secondaire fut implanté en 1981 mais son utilisation ne fut rendue obligatoire que vers 1987) au programme cadre de 1969, qui laissait aux enseignants une importante marge de manœuvre, se traduit par une centralisation des programmes, une plus grande normalisation de la pratique enseignante et de la gestion éducative et, pour certains, par une réduction de l'autonomie « professionnelle ». Or, cette nouvelle rationalité instrumentale peut avoir des effets d'entraînement sur le mode de régulation des rapports sociaux au sein de l'école, aussi les auteurs tentent-ils de montrer de quelle façon les enseignants perçoivent les conditions de leur pratique. On peut cependant leur reprocher de faire abstraction des rapports entre le conseiller pédagogique et l'enseignant. Il est vrai, et ils le

signalent, qu'au primaire, la relation du directeur d'école à l'enseignant est importante, mais au secondaire, « une bonne partie du travail interne à l'école est accomplie par les adjoints et les autres cadres intermédiaires. Les enseignants ont davantage affaire à ceux-ci qu'au directeur lui-même » (p. 84). Le conseiller pédagogique joue un rôle majeur : c'est lui qui supervise et qui aide l'enseignant à développer des stratégies d'intervention, en lui faisant découvrir toutes les facettes du programme d'études pour qu'il parvienne à le maîtriser, en le conseillant dans le choix du matériel didactique et surtout, en veillant à ce que le programme (obligatoire et prescriptif) soit utilisé et appliqué. Le conseiller pédagogique représente donc l'intermédiaire par lequel le ministère de l'Éducation, la commission scolaire et la direction scolaire font circuler leurs impératifs.

On trouve aussi, dans cette première partie, une typologie des identités professionnelles chez les enseignants du collégial. L'angle analytique utilisé ici ne fait pas référence au formalisme institutionnel ni au rationalisme instrumental, mais plutôt aux différents rapports entre producteur (enseignant) et consommateur (étudiant). Cet exercice tend à faire percevoir les différents enjeux de la pratique enseignante au niveau collégial. Trois types d'identités professionnelles se dégagent. Il y a identité de retrait lorsque la pratique enseignante ne permet plus d'engendrer la motivation nécessaire à son exercice et que la relation avec l'étudiant se détériore. L'enseignant ne trouve plus d'intérêt à établir des liens interactifs avec l'étudiant. Selon les auteurs, il est réduit à n'être qu'un « émetteur de messages codés qui ne transmet plus que l'essentiel » (p. 118). Le deuxième type d'identité se caractérise par l'autonomie. À l'opposé du précédent, celui-ci implique une importante interaction entre l'enseignant et l'étudiant, où chacun tente de tirer profit de l'autre. Les problèmes de communication entre producteur et consommateur sont surtout perçus comme des obstacles à franchir pour en arriver à instaurer des conditions d'apprentissage adéquates, non comme des contraintes insurmontables et démotivantes. La troisième identité est définie par l'ambivalence : le rapport entre l'enseignant et l'étudiant est court-circuité « par la perception plutôt négative des attributs et qualités de l'utilisateur » (p. 126).

Une dernière contribution traitant de la normalisation de la pratique enseignante à l'université clôt la partie. Selon l'auteur, DANDURAND, l'enseignant universitaire a connu des transformations à partir des années 1945-1950, d'où émerge une nouvelle conception de la tâche professorale qui accorde à la recherche la place centrale. Les activités de recherche s'imposent dorénavant comme la norme déterminante de la carrière universitaire et elles régularisent la hiérarchisation des différentes universités. Ainsi, le rapport LACROIX (1985), produit d'un groupe d'étude de l'Université de Montréal dont l'objectif était de tracer la voie vers l'excellence, a opté pour une université centrée sur la valorisation de la recherche. Certains prétendent même que l'enseignement est relégué au second plan de la « mission » universitaire et qu'il est important de lui redonner ses lettres de noblesse. C'est le cas du rapport de la Commission d'étude sur l'avenir de l'Université Laval (DION, 1979) selon lequel il était plus qu'urgent « d'accroître l'intérêt à l'endroit de l'enseignement » (p. 150). Dandurand ajoute toutefois des données tirées de l'enquête LENNARDS (1987), qui portent à réflexion sur cette nouvelle tendance. Selon une étude, 85 % des professeurs trouvent satisfaction dans l'enseignement. Qui plus est, l'auteur présente des chiffres troublants tirés du rapport Lacroix, si on admet que l'enseignement soit dévalorisé. Seulement 40 % du corps professoral a effectué « 91 % des publications, 73,7 % des communications scientifiques, 63,6 % des directions d'étudiants et obtenu 65,4 % des subventions de recherche » (p. 148). Si les activités de recherche demeurent la priorité des professeurs, que fait donc l'autre 60 % ?

La deuxième partie de l'ouvrage traite du vieillissement des effectifs enseignants et du rythme de leur remplacement. La majorité des enseignants du primaire-secondaire ont été recrutés au cours des années 1960, au moment de la grande réforme; ils risquent de quitter massivement le réseau scolaire dans les prochaines années. Entre temps ce secteur du marché du travail est difficile d'accès pour les jeunes, les postes sont de nature précaire, le corps professoral vieillit et la mise à jour des « aptitudes professionnelles » se fait difficilement. Une autre conséquence importante est passée sous silence: au moment du renouvellement massif des enseignants, de quelle façon et avec quels moyens les conseillers pédagogiques pourront-ils initier cette nouvelle génération aux programmes d'études en vigueur? Lorsque le programme de français de 1981 a fait son entrée au secondaire, les conseillers pédagogiques, responsables de son implantation, avaient quelques années pour s'acquitter de leur tâche. Au moment du renouvellement du personnel, pourra-t-on encore attendre quelques années avant que les jeunes enseignants ne maîtrisent les composantes du programme?

L'université est également aux prises avec le problème d'âge. La crise économique et l'augmentation des « coûts de fonctionnement » de l'université due au vieillissement du corps professoral ont empêché le renouvellement adéquat de celui-ci, d'où un nombre important de jeunes docteurs qui se retrouvent devant un marché fermé.

L'ouvrage ne manque pas d'intérêt. On peut cependant déplorer que certains problèmes importants n'y soient pas abordés. Je pense, bien sûr, à l'épineuse question de la formation des maîtres, que divers comités analysent depuis déjà quelque temps.

Sylvain DUBÉ

Ginette LEGAULT, *Repenser le travail. Quand les femmes accèdent à l'égalité*, Montréal, Liber, 1991, 188 p.

Ginette Legault a réalisé une chronique détaillée et accessible de l'élaboration de la politique d'accès à l'égalité des femmes en emploi au Québec. Elle a une double expérience du sujet car elle est non seulement l'auteure d'une thèse de doctorat en science politique sur cette question, mais elle a aussi exercé la fonction de coordonnatrice des programmes d'accès à l'égalité au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Son discours évoque d'ailleurs autant la participante que l'analyste politique et on ne peut certes lui tenir rigueur de cette double position. On regrettera plutôt de ne pas trouver dans l'ouvrage ce que nous fait espérer la formation de l'auteure, c'est-à-dire une analyse politique qui repose sur une argumentation plus systématique que celle du discours stratégique. En effet, on aurait souhaité que plusieurs affirmations, où se révèle la participante, s'étoffent d'une démonstration à laquelle la thèse a probablement donné lieu. Certains constats sont revêtus d'un caractère d'autorité alors que l'auteure aurait gagné, selon nous, à présenter les données qui appuient son interprétation et à exemplifier ses affirmations.

Le titre de l'ouvrage porte à confusion, car s'il permet d'espérer un traitement général, philosophique ou théorique des programmes d'accès à l'égalité en emploi, il n'y est question que du Québec, et le « bilan », qui est annoncé sur la jaquette, revêt les proportions plus modestes d'une chronique commentée.